

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018







SOMMAIRE



ÉDITO : 2018, ANNÉE CHARNIÈRE



DÉCRYPTAGE

*par Hervé GASTAUD,
Délégué Général*



*NOS PRIORITÉS
POUR 2019*



*UNGE 2020 :
ÉTAPE 2*



*POURQUOI
REJOINDRE L'UNGE ?*





2018,
L'ANNÉE
CHARNIÈRE.



Régis LAMBERT
Président de l'UNGE

2018 fut une année charnière. Charnière, par le bilan de la première phase du projet stratégique UNGE 2020 effectué lors des Rencontres Nationales d'Avignon et le lancement de la deuxième étape. Après l'affirmation et la consolidation, nous travaillons à développer l'UNGE, en nous appuyant sur 5 axes et 42 actions mesurables.

Ce rapport d'activité va vous permettre de découvrir le travail réalisé cette année sur ces 5 axes : influence, métier, territoires, social/paritarisme et services.

Cette deuxième phase, à l'image de la première, se veut ambitieuse, pragmatique et raisonnée, pour obtenir des résultats palpables. La modification de l'article L441-4 du Code de l'Ur-

« **Nous souhaitons poursuivre le travail commencé avec vous depuis 2016, au service de notre profession, de nos cabinets, et des territoires.** »

banisme qui donnait aux architectes l'exclusivité de la signature du PAPE, issu de la loi CAP, en est une belle illustration. Nous reviendrons en détail sur ce premier pas que l'UNGE a obtenu.

Notre ambition, pour 2019, demeure de poursuivre et accélérer ce mouvement. Nous voulons développer davantage l'UNGE et son influence auprès des politiques, au sein de la filière. Nous voulons dessiner les contours du géomètre-expert de demain, dans toutes ses dimensions. Nous voulons apporter à nos adhérents un accompagnement et des services toujours plus efficaces. En un mot, nous souhaitons poursuivre le travail commencé depuis 2016, au service de notre profession, de nos cabinets, et des territoires.

« Géomètres-Experts : cultivons notre expertise ! » Nos Rencontres Nationales nous invitent à explorer les outils à notre disposition pour apporter l'expertise la plus aboutie à nos clients, dans nos interventions directes et celles faites en notre nom.

Cette expertise est au fondement de la valeur ajoutée de nos prestations. Elle va bien au-delà de notre cœur de métier et embrasse de vastes domaines de compétence. Soyons fiers de cette expertise et partageons-la !

C'est ce que nous avons commencé à faire par le biais de notre ouvrage *Logement- territoires, la mesure du changement*, et par les 10 Rencontres Régionales qui ont réuni nos confrères, des représentants d'autres professions et des élus. Nous allons, cette année, déployer davantage la diffusion de nos messages, de nos propositions. Les géomètres-experts ont des solutions concrètes pour répondre aux défis qui se posent en termes de logement et d'aménagement du territoire. Nous le faisons savoir !

2018

MOMENTS CLÉS

5 janvier



Social
Communiqué
commun
UNGE/UNTEC
annonçant le
rapprochement
de leurs
branches

17 janvier



Métier
Conférence
de presse
de l'UNGE :
10 journalistes
présents

1^{er} février



Services
Signature
de la
convention
avec
Orange

1^{er} et 2
février



Métier
Rencontres
Nationales
d'Avignon

15 mai



Influence
12 députés
portent
en commission
un amendement
proposé par
l'UNGE
dans le cadre
de la Loi Elan

28 mars



Services
Formation
en ligne
sur le
RGPD

23 - 28
juin



Métier

Participation
au Congrès
de l'OGÉ
à Bordeaux

30 mai



Influence

L'amendement
incluant
les paysagistes-
concepteurs
soutenu par
l'UNGE est
adopté par
l'Assemblée
nationale

19 septembre



Influence

la Commission
Mixte Paritaire
parvient
à un accord
sur la loi ELAN,
avec
l'amendement
rétabli.

17 juillet



Influence

suppression de
l'amendement
par le Sénat

22 septembre



Métier

Participation
au Congrès
de l'Association
des Maires
Ruraux
de France

19 octobre



Territoires

Première
des 10 Rencontres
Régionales

12 novembre



Services

Formation
en ligne sur
le prélèvement
à la source

LES CHIFFRES CLÉS



DE L'UNGE



673

Structures adhérentes

73

Réunions nationales
(Bureau national, Comité
Directeur, Groupes de Travail)

179

Traits d'Union

107

Mandats
et représentations

30

mandataires nationaux

1507

Demandes d'adhérents
ou de Chambres
au secrétariat de l'UNGE

271

Jours
de réunions nationales
tous mandats confondus

FOCUS SUR L'ACTION DES GROUPES DE TRAVAIL



VISAGE©

Si vous deviez résumer le travail de votre groupe en une phrase ?

Accompagner les géomètres-experts dans la réalisation des diagnostics immobiliers.

Le projet dont vous êtes le plus fier ?

Le fait que notre profession était la mieux préparée au DTG le jour de son application, le 1er janvier 2017, et que nos actions ont permis d'influer favorablement sur la rédaction du décret d'application.

Quelle priorité pour 2019 ?

Sensibiliser les notaires aux obligations du DTG.

Ce qui fonde la motivation de votre engagement ?

Que la profession garde un pied dans le diagnostic.

La qualité nécessaire pour s'engager comme membre du groupe de travail ?

Etre sensible au diagnostic immobilier, c'est tout !



*Emmanuel SIMON-BARBOUX
Pilote du Groupe VISAGE*



*Philippe CAVOIT
Pilote du Groupe Prospective
Développement Économique*

PROSPECTIVE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Si vous deviez résumer le travail de votre groupe en une phrase ?

Apporter des réponses aux questions des adhérents sur des problématiques factuelles et constituer des bases documentaires sur les problématiques récurrentes.

Le projet dont vous êtes le plus fier ?

PRESAGE.

Pourquoi ?

Parce que c'est un outil à la fois pédagogique pour les adhérents et valorisant pour la communication de la profession.

Quelle priorité pour 2019 ?

Une Action à l'encontre de la concurrence déloyale de service public.

Ce qui fonde la motivation de votre engagement ?

La défense des intérêts de la profession et la prospective d'une amélioration de la performance économique des structures.

La qualité nécessaire pour s'engager comme membre du groupe de travail ?

L'altruisme, la disponibilité, la capacité à s'investir sur des problématiques de fond.

COMMUNICATION

Si vous deviez résumer le travail de votre groupe en une phrase ?

Communiquer pour la promotion de la profession ainsi qu'auprès des géomètres-experts et élus de l'UNGE pour leur apporter soutien dans leur exercice professionnel et leur mandat.

Le projet dont vous êtes le plus fier ?

Pour 2018, la création des plaquettes sur la profession de géomètre-expert et notre organisation professionnelle.

Pourquoi ?

Parce que l'on voit les confrères se les approprier et les diffuser dans les manifestations locales.

Quelle priorité pour 2019 ?

La refonte des autres plaquettes valorisant nos prestations, imaginer la suite du Guide de l'Immobilier Pratique et développer une communication auprès des jeunes.

Ce qui fonde la motivation de votre engagement ?

Faire connaître notre profession et améliorer l'exercice professionnel.

La qualité nécessaire pour s'engager comme membre du groupe de travail ?

Être ouvert aux autres

Avoir le sens du détail ! Notamment pour ce qui concerne les relectures...



Cécile TAFFIN
Pilote du Groupe Communication

FORMATION

Si vous deviez résumer le travail de votre groupe en une phrase ?

Il consiste à identifier les besoins de formation exprimés par les entreprises de Géomètres-Experts (informations issues des régions et des départements) ainsi que ceux résultant de l'évolution des textes et des nouvelles pratiques pour y répondre par une offre de formations adaptée avec réactivité.

Le projet dont vous êtes le plus fier ?

L'élargissement des thèmes de formation et la progression de notre catalogue de formations à destination à la fois des Géomètres-Experts et des collaborateurs

(Cycle Entreprise et Accords-Cadres sur des thèmes concernant le métier de base, l'urbanisme, la maîtrise d'œuvre) avec accompagnement de la dynamique de formation en régions grâce aux Services proposés par l'UNGE.

Pourquoi ?

L'évolution en cours va permettre à l'UNGE d'entrer dans une nouvelle dimension en matière de proposition de formations avec pour but de les rendre accessibles à tous de la façon la plus simple possible.

Quelle priorité pour 2019 ?

2019 verra l'UNGE proposer la première formation de type MOOC (formation en ligne gratuite) sur un thème intéressant nos partenaires qu'est celui de la Fiscalité Immobilière... le premier d'une longue série...

Ce qui fonde la motivation de votre engagement ?

Mon investissement dans la formation à destination de la profession engagé depuis 20 ans au sein de l'ARULOIRE a toujours été motivé par la volonté de travailler pour le collectif, toujours intacte à ce jour.

La qualité nécessaire pour s'engager comme membre du groupe de travail ?

Ouverture et volonté de faire progresser le collectif.



Didier CHAUVEAU
Pilote du Groupe Formation



DÉCRYPTAGE

PAR HERVÉ GASTAUD,
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL



Hervé Gastaud

Lors de la première phase du plan UNGE 2020, nous avons paré à l'urgence : consolider et renforcer les fondations de l'UNGE. Une étape fondamentale, pour nous recentrer sur ce qui fait la force de notre organisation : nos adhérents et leur cabinet. Un retour aux sources dont nous avons aperçu les premiers fruits dès le début de l'année 2018.

La deuxième phase, c'est le déploiement. Un déploiement structuré autour de 5 axes du plan UNGE 2020 qui nous ont guidés tout au long de cette année 2018.

Concernant l'influence, **le 1^{er} axe**, notre objectif était de commencer à nous faire connaître auprès des parlementaires, et de porter un discours pragmatique : celui des géomètres-experts et de leurs cabinets. Une parole qui a compté pendant l'examen de la loi ELAN.

Un pragmatisme qui a prévalu également dans l'axe Métier, **2^e axe** de notre projet stratégique. Notre but, tout le long de cette année, fut de donner plus de visibilité à la profession, et de travailler son image.

10 Rencontres Régionales, des actions et initiatives partout en France : le déploiement de l'UNGE dans les territoires, **le 3^e axe**, a bien débuté.

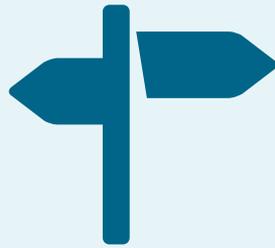
« La deuxième phase, c'est le déploiement.

Un déploiement structuré autour de 5 axes du plan UNGE 2020 qui nous ont guidés tout au long de cette année 2018. »

Les négociations sur le rapprochement de branches entre l'UNGE et l'UNTEC battent leur plein, pendant que notre branche continue d'améliorer sa convention collective.

Le 4^e axe, le social / paritarisme, continue de bien se porter.

Dans la continuité de l'action menée jusqu'ici, nous nous sommes attachés à vous accompagner de manière toujours plus efficace au travers des services que nous vous proposons. C'est **le 5^e axe**.



NOS PRIORITÉS POUR 2019



Dans la continuité de cette deuxième étape du plan stratégique, le bureau national, en lien avec le Comité Directeur, a défini 8 priorités en vue d'accélérer le déploiement de l'UNGE.

1/ Définir de nouveaux axes d'influence nationaux et locaux

Il s'agit de porter la voix des géomètres-experts, tant sur des sujets « cœur de métier », comme le bornage généralisé ou le principe de la Rochelle, que sur des sujets sur lesquels nous sommes moins attendus. Ouvrir de nouveaux axes d'influence, c'est également créer de nouvelles relations entre nos chambres régionales, départementales et les interlocuteurs politiques locaux. Cela est utile, non seulement pour amplifier la prise de parole nationale, mais également pour apporter une spécificité locale aux messages portés par notre organisation. C'est, finalement, revenir à cette relation de proximité qui fonde notre profession et suscite son attachement profond à nos territoires.

2/ Donner une place à l'UNGE dans la filière logement et construction

Deuxième pan de l'influence, le dialogue de l'UNGE avec nos partenaires de la filière du logement et de la construction doit s'accélérer. Il s'agit de développer de nouvelles alliances, de susciter des combats communs qui nous permettront par la suite de donner de l'écho à nos propositions.

3/ Lancement d'une étude prospective

Pour être en mesure de porter des messages justes et adaptés, il faut avoir une vision sur les contours du géomètre-expert de demain et du visage de son cabinet. Cela passe par une étude prospective, dont le groupe Prospective et développement économique sera chargé. Le but est de parvenir à une étude appréhensible par tous.

4/ Dynamiser les territoires

Nous voulons favoriser la dynamique de mutualisation des actions menées dans les territoires, de sorte à promouvoir les initiatives menées par les chambres départementales et régionales et diffuser davantage les bonnes pratiques.

5/ Fidéliser les adhérents

Fidéliser les adhérents, c'est leur rendre davantage de services, s'assurer d'une qualité de prestation de haut niveau. C'est également rendre l'UNGE plus forte, davantage représentative de la diversité des cabinets de la profession.

6/ Dynamiser les Groupes de travail

Accélérer le déploiement de l'UNGE c'est renforcer la dynamique des Groupes de travail Formation, Communication, Prospective et Développement Économique, pour produire davantage de contenu, le mettre plus en avant et proposer plus de formations adaptées aux besoins des adhérents.

7/ Bâtir une stratégie de MOOC adaptée

Proposer plus de formations adaptées, c'est organiser des MOOC permettant aux adhérents de l'UNGE de se former selon leur rythme, où qu'ils se trouvent.

8/ Encourager l'investissement au service de la profession

Enfin, parce que l'UNGE ne serait rien sans l'investissement de ses adhérents au service de la profession, nous voulons encourager davantage à s'investir au sein de notre organisation au service de la profession et de nos cabinets.



ACTIONS 2018

L'UNGE a franchi une étape dans son action d'influence en 2018. Nous nous sommes installés auprès de nos interlocuteurs politiques, comme une organisation crédible. Notre audition à la commission culture de l'Assemblée nationale, dans le cadre de la loi ELAN, en fut l'un des signes marquants.

Nous avons multiplié les rendez-vous et les contacts avec les interlocuteurs politiques, par lesquels nous avons pu faire passer nos messages, nos arguments, pour défendre et promouvoir une vision pragmatique, attachée à nos territoires.

Notre organisation a tenu, tout au long de cette année, à non seulement défendre la profession de géomètre-expert mais également à prendre position sur des sujets

de « préciser la définition légale du monopole des géomètres-experts », ou encore de « réexaminer les justifications techniques,



Le 28 février 2018, l'Autorité publie l'avis n° 18-A-02 « relatif à la profession de géomètre-expert ». Cet avis découle d'une saisine de la Chambre syndicale nationale des géomètres-topographes. Il constitue sur de nombreux points une remise en cause du « monopole » de la profession, défini par la loi du 7 mai 1946.



Une note démontrant la faiblesse juridique des arguments, la partialité des recommandations, et l'instrumentalisation de certaines données sera diffusée à tous les adhérents quelques semaines plus tard, et présentée aux interlocuteurs politiques rencontrés.

tative des géomètres-experts n'a pas été auditionnée par l'autorité. Ne souhaitant pas surenchérir, l'UNGE déplore dans un communiqué du 5 mars cet état de fait et décide de prendre le temps d'étudier l'avis, avant de lui répondre point par point.



complémentaires touchant la profession.

Défendre la profession, c'est ce que l'UNGE a tenu à faire en répondant point par point à l'avis de l'Autorité de la Concurrence. Une remise en cause, puisque l'autorité recommande au législateur

juridiques et économiques » qui le fonde.

Cet avis pose problème sur le fond, par des arguments infondés, et sur la forme par la procédure contradictoire qui n'a pas été respectée. L'UNGE, alors qu'elle constitue la seule organisation professionnelle représen-

NOTRE ACTION DURANT LA LOI ELAN

Promouvoir une vision pragmatique, c'est le travail qui a été effectué dans le cadre de la loi ELAN, qui a abouti à une première avancée : l'association des paysagistes-concepteurs au Projet Architectural Paysager et Environnemental (PAPE) des permis d'aménager les lotissements.

Nous l'avons toujours annoncé : le combat contre l'article L441-4 du code de l'urbanisme imposant le recours à l'architecte dans l'élaboration du PAPE des permis d'aménager les lotissements pour les projets d'une superficie supé-



« Une première avancée, qui en appelle d'autres. Une première avancée qui nous conforte dans notre combat pour que le géomètre-expert devienne lui aussi signataire du PAPE. »

rière à 2 500 m², à rebours d'une pluridisciplinarité que nous appelions de nos vœux, ne s'arrêterait pas avec la fin de la bataille de la loi CAP.

Depuis, à chaque rendez-vous avec un interlocuteur politique, chaque entrevue avec une organisation de la filière de l'aménagement, nous martelions notre opposition à cette disposition.

L'annonce de la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN) a représenté la bonne opportunité pour faire bouger les lignes.

Nous avons lancé le mouvement par une campagne de demande de rendez-vous en février 2018 pour porter **nos 3 propositions** :

- **Généralisation du bornage lors de toute mutation de terrains bâtis ou à bâtir ;**
- **Revenir à une approche pluridisciplinaire dans la réalisation des permis d'aménager les lotissements ;**

- **Supprimer les impacts négatifs de la loi CAP sur l'offre et la demande de terrains à bâtir en périmètre monuments historiques.**

Campagne de rendez-vous qui aboutira à l'audition de l'UNGE par la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée nationale, le 19 avril 2018.

Notre action d'influence, tout le long de l'examen de la loi ELAN, se voulait réaliste et pragmatique : le géomètre-expert avait peu de chance d'être intégré à brève échéance aux signataires du PAPE. Dans ce contexte, apporter davantage de souplesse à la profession par un choix entre architecte ou paysagiste-concepteur comme signataire nous a semblé être une bonne première avancée.

C'est cette proposition que nous avons soutenue, pour casser une dérive monopolistique induite et

offrir aux géomètres-experts une souplesse de collaboration accrue. C'est cette proposition qui a été adoptée par l'Assemblée nationale en séance publique, et confirmée en Commission Mixte Paritaire le 19 septembre.

Une première avancée, qui en appelle d'autres. Une première avancée qui nous conforte dans notre combat pour que le géomètre-expert devienne lui aussi signataire du PAPE.

PERSPECTIVES 2019

Notre objectif pour 2019, est de capitaliser sur cette première avancée, pour continuer de porter les sujets « cœur » de métier comme le bornage généralisé ou le Principe de la Rochelle, mais aussi développer des sujets complémentaires.

Capitaliser sur les premiers contacts politiques que nous avons eus, pour créer des relations fortes, utiles à la profession. Capitaliser, enfin, pour lancer une dynamique d'influence dans les territoires. Cela nous permettra de prendre en compte la spécificité de chaque région, chaque département, dans nos messages et nos propositions, et de démultiplier la portée de ceux-ci.



Nos 3 propositions :

- **Généralisation du bornage lors de toute mutation de terrains bâtis ou à bâtir ;**
- **Revenir à une approche pluridisciplinaire dans la réalisation des permis d'aménager les lotissements ;**
- **Supprimer les impacts négatifs de la loi CAP sur l'offre et la demande de terrains à bâtir en périmètre monuments historiques.**



NOTRE ACTION COMMUNICATION

100

articles de presse
mentionnant l'UNGE

30

interviews organisées
avec les médias

4

Évènements Presse

93

formations organisées
partout en France

468

abonnés Twitter
=> + 149 % depuis octobre 2017

404

abonnés LinkedIn
=> + 325 % depuis octobre 2017

LES RENCONTRES D'AVIGNON

Le temps fort de cette année 2018 fut, de nouveau, les Rencontres Nationales. 250 géomètres-experts se sont retrouvés au Palais des Papes d'Avignon, pour échanger autour d'un thème prospectif : « Les nouvelles formes de propriété ».

Deux tables rondes animées par Dan AKE, Business Booster et Émeline BAILLY, docteur en urbanisme, nous ont permis d'approfondir ce thème et ses enjeux. Nous nous sommes interrogés sur :

- Le rapport à la propriété ;
- Les impacts sur la construction et le métier de géomètre-expert.

Nous avons pu constater que les nouvelles générations ne semblent plus voir dans la propriété le graal qu'elle représentait pour leurs aînés.

Les raisons de cette mutation ? L'obsolescence des biens s'accélère, la mobilité est au cœur de nos vies, posséder parfois encombre.

Loin d'être anodin, ce constat entraîne dans son sillage d'autres interrogations :

- Les biens mobiliers et immobiliers ayant de multiples usagers, qui en seront les acquéreurs et les propriétaires ?
- Qui en seront les responsables, qui assureront, entretiendront, en paieront les taxes afférentes et en récolteront les fruits ?
- Comment le Géomètre-Expert, peut-il s'inscrire dans cette transition ?

- Les nouvelles formes de propriété conduiront-elles à un délitement de la protection de l'acquéreur, ou au contraire nécessiteront-elles plus de garanties ?

Enfin, deux ateliers « thématiques » nous ont permis de toucher du doigt les incidences de la co-construction et de la co-utilisation pour les Géomètres-Experts.

C'est également lors de ces Rencontres Nationales qu'un bilan de la première étape du plan UNGE 2020 fut établi. L'UNGE, durant cette première étape, s'est solidifiée et s'est davantage ancrée auprès de ses adhérents, par la réalisation de 38 actions sur 49. Un succès sur lequel le Bureau de l'UNGE a appelé à construire pour la deuxième étape, lancée à cette occasion.

Témoignage de Jean-Pierre RICHAUD

Cela fait maintenant quelques années que je participe à chaque Rencontres Nationales. Celles-ci ont démontré, à mes yeux, un basculement à plusieurs niveaux. J'ai été frappé par la dimension professionnelle de l'organisation, qui a permis de valoriser la profession tout en favorisant la convivialité et les échanges. Le cadre

« J'ai constaté un basculement dans la qualité des intervenants des tables-rondes, apportant une prise de hauteur et une projection sur le long terme particulièrement enrichissante. »



Jean-Pierre RICHAUD
Géomètre-expert

du Palais des Papes a permis de donner une dimension historique et culturelle supplémentaire.

J'ai constaté un basculement dans la qualité des intervenants des tables-rondes, apportant une prise de hauteur et une projection sur le long terme particulièrement enrichissante.

J'ai, enfin, pu échanger avec des partenaires de haut niveau, qui n'étaient pas présents à cet événement les années passées.

Ces Rencontres Nationales nous ont fait toucher du doigt la montée en gamme et en puissance de notre organisation, voulue par le projet stratégique UNGE 2020. Une concrétisation de ce que nous sentions déjà dans le quotidien.

PERSPECTIVES 2019

En 2019, nous maintiendrons notre stratégie de communication, pour donner davantage de visibilité à la profession. Nous prolongerons notre développement sur les réseaux sociaux, nous professionnaliserons davantage nos relations-presses.

Nous voulons amplifier la portée des messages de l'UNGE auprès de l'opinion publique et améliorer toujours plus l'image de la profession.



ACTIONS 2018

L'année 2018 a été celle du déploiement et du renforcement des actions dans les territoires. Avec un objectif : mettre en avant le géomètre-expert, nouer de nouveaux partenariats, et apporter des réponses concrètes aux problématiques rencontrées par la profession. En voici deux exemples marquants.

Ainsi, le 18 mai dernier, la chambre régionale de l'Occitanie a organisé une démonstration des diverses compétences du géomètre-expert autour de l'obélisque de Riquet, au Seuil de Naurouze dans l'Aude. Ainsi, elle a valorisé l'utilisation de technologies de pointe par la profession avec un drone, un véhicule avec scanner embarqué, et une imprimante 3D. L'occasion de mettre en avant l'expertise du géomètre-expert dans le BIM, et sa polyvalence en matière d'urbanisme.

La Région Paca-Corse a voulu répondre aux problématiques de recrutement de la profession. Pour cela, elle a rencontré le GRETA et le lycée de Hyères, pour lancer les bases d'un partenariat ayant pour objectif d'inciter les jeunes générations à devenir géomètre-expert ou à intégrer les structures de la profession.

Un partenariat qui s'incarnera par la mise en place d'un contrat

de professionnalisation, et le lancement de journées découverte dans des cabinets de géomètre-expert. Un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des adhérents de la région pour préciser les besoins en matière de recrutement.

LES RENCONTRES RÉGIONALES

10 rencontres régionales ont eu lieu partout en France entre le 19 octobre 2019 et le 12 décembre 2019.

10 rencontres régionales qui ont réuni géomètres-experts, élus locaux et représentants d'autres professions, pour réfléchir autour du livre de l'UNGE « Logement-territoires, la mesure du changement. »

Une occasion de montrer, partout dans les territoires, que les géomètres-experts ont une vision à partager, des propositions à faire sur la politique du logement.

Déclinées sous le même format, elles ont débuté par l'assemblée générale de la chambre régionale, suivie de tables-rondes autour d'experts et de professionnels de la filière du logement, de l'aménagement et de la construction.

« Où donc s'arrête la ville ? », « Le BIM, l'outil collaboratif au service

« Des événements qui ont mis en valeur la profession, et permis de déployer les messages de l'UNGE. »

de la construction à confirmer », « BIMBY, une réponse à la densification urbaine », « L'usage plutôt que la propriété ? », « L'impact des règles et des normes sur la production de logement », « Densité, formes urbaines et cadre de vie », tels ont été les thèmes des différentes rencontres.

Des événements qui ont mis en valeur la profession, et permis de déployer les messages de l'UNGE.





Nicolas DECHENAUX
Président de l'UNGE
Pays-de-la-Loire

Interview Nicolas DECHENAUX

Qu'est-ce qui vous a amené à organiser une rencontre régionale ?

À l'initiative du président de la région, les géomètres-Experts des Pays de la Loire adhérents à l'UNGE ont pour habitude de se retrouver en fin d'année pour la traditionnelle Assemblée Générale statutaire. Ce rendez-vous est également l'occasion d'une demi-journée d'information sur un sujet d'actualité. Le format est apprécié des Géomètres-Experts mais reste plutôt centré sur des préoccupations internes à nos métiers.

Depuis l'an dernier, nous avons à cœur de partager nos problématiques métiers avec d'autres professions connexes de manière à apporter des réponses complètes et pertinentes.

Concrètement, c'est quoi une rencontre régionale ?

Nos rencontres ont été organisées en deux temps. Une première partie, plutôt classique, dans laquelle nous avons abordé le bilan des activités de la région, les aspects budgétaires, la formation et également les perspectives d'actions à venir.

Dans un second temps, et durant toute l'après-midi, nous avons organisé 2 tables rondes et avons convié l'ensemble des élus des communes et des EPCI de la Région à venir prendre part à nos échanges.

En quoi cela a-t-il changé de l'Assemblée générale traditionnelle ?

Les tables rondes et les débats qui ont eu lieu ont permis de réels échanges entre les intervenants et les 50 Géomètres-Experts présents. Les professionnels et les élus ont pu découvrir notre vision et notre savoir-faire.

Le travail réalisé en amont par Pierre Baillou, Chargé des territoires et de la communication au sein de l'UNGE nous a également permis d'avoir des retombées médiatiques particulièrement intéressantes (interview en direct dans l'émission d'information quotidienne de la chaîne Télé-Nantes, articles dans la presse locale, etc.).

Sur quel thème vous êtes-vous concentrés cette année ?

Nous avons souhaité débattre autour d'une question centrale de l'aménagement du territoire : comment penser l'équilibre entre ville et zone rurale et quels leviers mettre en œuvre pour limiter l'étalement urbain ?

Ce sont des questions sur lesquelles nous travaillons quotidiennement, main dans la main avec les élus locaux. Des questions d'autant plus d'actualité pour la région que, d'après une étude de l'INSEE, l'attractivité des Pays-de-la-Loire devrait amener 600 000 habitants d'ici 2040. Les besoins en logement demeureront donc élevés et seront associés à des problématiques localisées.

Ces Rencontres Régionales ont pleinement incarnées l'engagement des Géomètres-Experts en faveur de l'équilibre des territoires.

Quels retours avez-vous eu de vos adhérents ?

Les adhérents ont accueilli très favorablement la démarche d'ouverture de nos rencontres à d'autres professionnels ainsi qu'aux élus. Cela permet, d'une part de nourrir les échanges pour nous faire progresser et d'autre part, de légitimer nos actions et notre savoir-faire sur ces sujets.

Tous ont été attentifs et intéressés par les débats. La qualité des intervenants a vraiment été appréciée.

Interview Olivier FRÉBOURG

Qu'avez-vous pensé de la rencontre régionale à laquelle vous avez assisté ?

Notre chambre régionale des Hauts de France a organisé des rencontres régionales communes entre géomètres-experts français et belges. J'ai trouvé les échanges qui en ont découlé très enrichissants. Des échanges que nous avons d'abord reliés à l'histoire, par la visite du Centre Historique Minier de Lewarde. Nous avons ensuite approfondi la question du cadre de vie, en France et en Belgique, avant de nous attarder sur le BIM.

Quelle différence majeure avez-vous constaté par rapport à l'assemblée générale traditionnelle ?

La visite du centre historique, la présence de nos confrères belges et les tables-rondes ont complètement changé la formule par rapport à une assemblée générale.

Quels sont les avantages de cette nouvelle formule pour vos adhérents ?

J'ai trouvé cette formule plus conviviale, dynamique, et enrichissante pour nos adhérents. Cela permet de renforcer le lien entre nous, tout en nous amenant à réfléchir sur des questions importantes pour notre profession.

Pour la profession en général ?

Cela permet de montrer concrètement notre expertise, notre vision du marché et de la politique du cadre de vie. Cela augmente notre visibilité et aide à améliorer notre image.



*Olivier FRÉBOURG
Président de l'UNGE du Nord*



ACTIONS 2018

En termes d'enjeux sociaux et de paritarisme, nous assistons à un grand bouleversement, tant au niveau du rapprochement de branches que de la formation de nos salariés. Le Gouvernement a engagé deux grandes réformes, en collaboration avec les organisations professionnelles et syndicales. Leur but ? Favoriser l'émergence de services davantage adaptés aux besoins de l'entreprise et rationaliser la gestion tant des branches que de la formation.

L'UNGE, sur ces sujets comme sur tous les autres, a eu à cœur d'anticiper et démontrer une capacité à se saisir des enjeux, pour que les cabinets de géomètres-experts puissent demeurer maîtres de leur destin. Anticiper, avec lucidité et pragmatisme, pour ne pas finir écrasés au sein d'organisations dominées par les grandes branches.

Car le mouvement amorcé peut donner le vertige. De 700 originellement, le nombre de branches doit passer à 200 d'ici août 2019. Un mouvement qui risque fortement de s'accélérer, puisque certaines voix parlent déjà de réduire leur nombre à 100.

Dans ce contexte, l'annonce du rapprochement de branches avec l'UNTEC, le 5 janvier 2018 poursuivait cet objectif : montrer au ministère du travail que nous sommes actifs et acteur de notre destinée, pour ne pas laisser la possibilité de subir des choix qui ne nous auraient pas convenu.

Nous avons travaillé tout au long de cette année, à l'établissement

« *Dans ce contexte, l'annonce du rapprochement de branches avec l'UNTEC, le 5 janvier 2018 poursuivait cet objectif : montrer au ministère du travail que nous sommes actifs et acteur de notre destinée, pour ne pas laisser la possibilité de subir des choix qui ne nous auraient pas convenu.* »

d'un accord de champ, c'est-à-dire d'un cadre général de négociation de la nouvelle branche, en vue d'une signature nous permettant d'implanter les fondations de celle-ci. A partir de cette signature, la loi prévoit un délai de 5 ans pour rapprocher article par article les conventions collectives.

La loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » bou-

leverse profondément la gestion de la formation de nos salariés. Depuis le 1er janvier 2019, les 20 Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) ont été remplacés par 11 Opérateurs de Compétences (OPCO).

A partir de 2021, ils ne seront plus chargés de la collecte des contributions de la formation mais accompagneront les branches dans l'ensemble des services touchant à la formation et l'apprentissage, avec comme objectif principal d'aider celles-ci à définir les futurs besoins des entreprises en termes de profils et d'emplois. La collecte et la répartition des fonds, elle, sera assurée par l'URSSAF.

Dans ce grand bouleversement, les pouvoirs publics ont voulu aller au plus vite. Les branches avaient jusqu'au 31 décembre 2018 pour désigner leur OPCO par un accord paritaire.

Un choix qui devra ensuite être validé par la Direction Générale du Travail, qui portera une attention particulière à la cohérence des branches rattachées, notamment en termes économiques.

Actalians, tel que nous le connaissons jusqu'ici, a disparu pour fu-



L'objectif final de ce mouvement est de parvenir à la création d'une filière de 50 000 salariés : La Filière Ingénierie de l'Immobilier de l'Aménagement et de la Construction (FIAC). C'est un outil concret pour faire entendre la voix de nos cabinets, et faire reconnaître la spécificité de nos métiers. En parallèle, nous étudions les convergences possibles avec des organisations voisines de nos problématiques comme le CINOV.



sionner avec l'AGEFOS et se transformer en l'OPCO des Services de Proximité et de l'artisanat.

Poursuivant dans cette logique de création de la FIIAC, et afin de faire davantage reconnaître la spécificité de notre profession, nous avons fait le choix de demander à nous rattacher à l'OPCO des Services financiers et conseils.

Nous avons tenu, en parallèle, à poursuivre le travail au sein de notre branche. 5 accords ont été signés cette année. Revenons sur les plus marquants.

Le régime Frais de Santé de la branche était en déficit de 20 %. Face à ce constat, les représentants des salariés et des employeurs avaient trois choix :

- Augmenter les cotisations
- Diminuer les prestations
- Où ne plus prendre en charge le conjoint, dans la grande majorité des cas déjà couvert par la mutuelle de son employeur.

C'est ce dernier choix qui a remporté la majorité des voix parmi le collège salariés et employeurs.

Les enfants restent couverts, et les cotisations vont baisser pour ceux dont le conjoint est déjà couvert par son employeur.

Fin 2017, le Comité Directeur de l'UNGE avait donné mandat à ses représentants pour une négociation sur l'augmentation des salaires à hauteur de 1,25% maxi. C'est l'augmentation qui a été retenue.

PERSPECTIVES 2019

Cette année, nous poursuivrons le mouvement engagé en faveur du rapprochement de branches et de la création de la FIIAC. Cela passera concrètement par la finalisation et la signature de l'accord de champ.

Nous travaillerons également à élargir davantage notre périmètre en nous transformant en branche d'accueil, avec comme ligne de conduite la construction d'une fi-

lière cohérente, respectueuse des spécificités de notre profession et permettant de davantage nous faire entendre.

Nous finaliserons également notre rattachement à l'OPCO des Services Financiers et Conseils. Un rattachement dont nous voulons qu'il soit le plus profitable possible pour les cabinets de géomètres-experts et de leurs salariés. Cela s'incarnera par une participation à la gouvernance de l'OPCO, la priorité donnée aux outils permettant de développer l'apprentissage et l'alternance au sein de notre branche.



SERVICES AUX ADHÉRENTS

131

demandes affaires
sociales traitées

55

Trait d'Union envoyés

98

participants
à l'e-learning
sur le « Prélèvement
à la source »

1360

panneaux commandés

2

e-learning organisés

Perspectives 2019

Ce sera la nouveauté de l'année : le MOOC UNGE.

Le MOOC ou Formation en ligne visera à vous apporter des solutions complémentaires pour vous accompagner dans la formation continue.
Plus d'informations prochainement !





UNGE 2020

ÉTAPE 2 : 2018-2020



Influence

- Être un acteur reconnu auprès des pouvoirs publics ;
- Donner une place à l'UNGE dans la filière logement et construction.



Métier

- Élaborer le plan de communication externe.



UNGE plus forte

- Améliorer la gouvernance nationale et territoriale
- Conforter la représentativité
- Renforcer l'UNGE et garantir un développement serein
- Professionnaliser et digitaliser l'UNGE.



Social / paritarisme

- Assurer le leadership de la gestion du paritarisme par l'intermédiaire des commissions paritaires ;
- Assurer le lien entre la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et les différentes actions de l'UNGE ;
- Mettre en place une véritable et efficace gestion prévisionnelle des emplois et des compétences de la branche ;
- Être une source performante d'informations pour les adhérents.



Services

- Améliorer l'efficacité des groupes de travail ;
- Améliorer la communication auprès des adhérents ;
- Permettre aux adhérents de s'adapter aux enjeux techniques et sociaux de demain ;
- Fournir une information collective et des réponses individuelles de qualité ;
- Faire de l'UNGE un organisme de formation efficace et reconnu.

UNE ÉQUIPE DE PERMANENTS À VOTRE SERVICE



Hervé GASTAUD

Depuis mon arrivée en mars 2015, j'ai créé les conditions d'élaboration d'une stratégie collective « UNGE 2020 » avec nos élus et nos adhérents, et porté sa mise en œuvre.

J'agis sur l'environnement politique, économique et social afin de contribuer au développement global de notre secteur d'activité. Quelques-unes de mes missions :

- Accompagner et élaborer la mise en œuvre de la stratégie de l'UNGE, sous validation des élus ;
- Participer à la représentation ;
- Mettre en place les actions d'influence ;
- Coordonner et assurer le suivi des instances décisionnelles de l'UNGE ;
- Promouvoir, valoriser, fédérer notre secteur d'activité ;
- Développer les services aux adhérents ;
- Animer le réseau des adhérents ;
- Manager l'équipe de permanents.

Séverine PARTOUCHE

En charge du secrétariat général j'aide les adhérents à trouver les réponses aux questions qu'ils se posent quel que soit le sujet.

Au service de l'UNGE depuis plusieurs années j'apporte mon soutien à l'équipe des permanents pour les aider dans leurs missions spécifiques.

Support opérationnel des différentes instances nationales j'apporte également une aide logistique aux actions dans les territoires.

Désignée responsable qualité je coordonne la démarche Qualiop au sein du Secrétariat Général afin d'améliorer en permanence la qualité des services de l'UNGE.

Malika MOUTAOUAKIL

Entrée à l'UNGE en septembre 2017 en contrat de professionnalisation, j'ai été embauchée à temps complet pour poursuivre ma mission.

En charge de la comptabilité et gestion du syndicat et de ses régions, je veille à la régularité des comptes et à la relation avec les fournisseurs et les adhérents.

Chargée de l'accueil, je réponds à vos besoins et vous oriente vers l'interlocuteur privilégié.

Baptiste CHAUVEAU

Entré à l'UNGE en juillet 2018 en contrat de professionnalisation, je suis une formation en Master 1 Communication Globale à l'ECS Paris.

En poste pour une durée de 2 ans, je suis présent 4 jours par semaine en tant qu'assistant à l'appui et à l'animation des Territoires et de communication.

Mon poste me permet de participer à l'élaboration des Rencontres Régionales et à la communication interne et externe de l'UNGE.

La plateforme mess@GE sera le projet d'envergure de mon alternance. Je m'occupe de son développement, épaulé par l'équipe des permanents

Pierre BAILLOU

Le rôle du Chargé de mission Territoires & Communication est de traduire la vision prospective de l'UNGE tout en renforçant le dynamisme de ses représentations départementales. Spécialisé en Communication Institutionnelle et Politique, mon expérience en fédération professionnelle et en agence de conseil me permet de conserver deux axes de développement : à l'échelle nationale, en lien avec Hervé GASTAUD et Guillaume LEGROS, et à l'échelle locale, grâce à l'investissement des élus locaux de l'UNGE et à Baptiste CHAUVEAU qui m'épaulé dans cette mission. L'animation des régions, la mutualisation des actions et le renouvellement de la communication font partie de mon quotidien.

Guillaume LEGROS

Depuis mai 2012, je suis en charge des affaires sociales et des affaires publiques de l'UNGE. J'accompagne Hervé Gastaud dans la traduction de la stratégie de l'UNGE dans la communication vers le monde politique, les mandats de l'UNGE dans la négociation sociale. Je réponds, enfin, aux besoins rédactionnels de l'UNGE.



POURQUOI REJOINDRE *L'UNGE* ?

Être adhérent de l'UNGE, c'est avoir accès à un panel de services complet, notamment pour répondre à vos besoins en matière sociale.

C'est bénéficier d'une offre de formations adaptées à vos besoins sur des thèmes variés, que ce soit pour vous comme chef d'entreprise, comme pour vos salariés.

C'est vivre des moments de convivialité entre confrères et réfléchir ensemble à l'avenir de la profession, au travers des rencontres régionales, des rencontres nationales, comme au travers des événements organisés toute l'année dans chaque département.

C'est bénéficier également des liens existants entre l'UNGE et les autres organisations professionnelles sur le terrain.

C'est enfin, profiter d'une veille législative et réglementaire, pour anticiper l'application de nouvelles normes, donner son point de vue sur celles en discussion au Parlement.

Être partenaire de l'UNGE, c'est bénéficier d'un maillage dense, ancré dans les territoires et la proximité. C'est pouvoir prendre en compte les particularités régionales pour adapter votre offre de services.

C'est également échanger sur une politique du logement, de l'aménagement et de la construction avec des spécialistes de ces questions, et s'enrichir de leur expérience du terrain.



- design - djéko -

Retrouvez-nous aussi sur

